

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

COMPTE RENDU

**de la réunion interministérielle
tenue le mardi 11 février 2020 à 11H30
sous la présidence de**

**M. le général de corps d'armée DURIEUX, chef du cabinet militaire
et de M. SAINTOYANT, conseiller économie, finances, industrie
au cabinet du Premier ministre**

OBJET : Attractivité française pour les câbles sous-marins.

Le **cabinet du Premier ministre** indique que la réunion a pour objet de fixer la doctrine applicable de la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications pour le déploiement de leurs câbles sous-marin, et de résoudre les difficultés soulevées pour certains projets particuliers (Google et Orange à Dunant, Facebook et Orange en Gironde).

La stratégie nationale sur les câbles sous-marins validée en conseil de défense vise à rendre le territoire plus attractif en simplifiant la procédure administrative et en allégeant le niveau des redevances d'occupation domaniale. Aux termes de l'article L. 2125-3 du code général de la propriété des personnes publiques, les tarifs des redevances tiennent compte des avantages de toute nature procurés à l'occupant. A défaut, ces tarifs risquent d'être qualifiés d'aides d'Etat incompatibles.

Le **cabinet du Premier ministre** décide que la méthode de calcul à retenir pour établir le tarif de la redevance, en matière de câbles sous-marins, ne doit pas tenir compte de la montée en débit des équipements dès lors que le débit croissant n'a pas nécessairement pour corolaire une amélioration du résultat des opérateurs. Il demande que la méthode retenue demeure celle du tarif au mètre linéaire et soit appliquée à l'ensemble des opérateurs qui sollicitent une autorisation d'occupation et au projet de Google et Orange à Dunant, avec, pour ce dernier, **un tarif qui pourrait être fixé autour d'un euro au mètre.**

S'agissant du projet porté par Facebook et Orange en Gironde, le ministère de la culture indique que le diagnostic archéologique n'a pas vocation à être financé par les opérateurs. Le **cabinet du Premier ministre** demande aux services des ministères de la culture et de l'économie et des finances d'organiser une réunion dédiée, sous l'égide du chef de la Mission interministérielle pour l'accélération des implantations industrielles à la direction générale des entreprises afin de respecter le calendrier de déploiement du câble et les prescriptions en matière d'archéologie préventive.

DIFFUSÉ LE : 24 FEVRIER 2020

Participaient à la réunion interministérielle tenue le mardi 11 février 2020 à 11H30 ; sous la présidence de M. le général de corps d'armée DURIEUX, chef du cabinet militaire et de M. SAINTOYANT, conseiller économie, finances, industrie au cabinet du Premier ministre

OBJET : Attractivité française pour les câbles sous-marins.

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général du Gouvernement

Mme DUCHESNE

Adjointe au conseiller pour les affaires économiques

Secrétariat général des affaires européennes

Mme BORHOVEN

Secteur MICA

M. VIDAL

Chef du secteur concurrence et aides d'État

Secrétariat général de la mer

M. NADAUD

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

M. BARNU

Conseiller industrie et numérique

Mme MOREL

Association interprofessionnelle de santé au travail

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGÈRES

M. BOKOBZA

Cabinet

M. DELAHAIE

Direction de l'Union européenne - Sous-direction des politiques internes et des questions institutionnelles

Mme VIGNEAU

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes

Non représenté

MINISTÈRE DES ARMÉES

M. POLDERMAN

Cabinet

M. MARTINEAU

Secrétariat général pour l'administration – Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Mme MONOD

Direction générale de l'aménagement, du logement
et de la nature - Direction de l'eau et de la
biodiversité**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

M. LABE

Direction générale des entreprises

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

M. BRUGERE

Cabinet

Mme PONS

Direction générale des finances publiques -
Direction de l'immobilier de l'État

M. CAUMEIL

Direction générale des finances publiques -
Direction nationale interventions domaniales**MINISTÈRE DES OUTRE-MER**

M. BAYARD

Cabinet

Mme LE COZ

Direction générale des Outre-mer

MINISTÈRE DE LA CULTURE

M. DE FROMENT

Cabinet

M. SCHAUMASSE

Direction générale des patrimoines